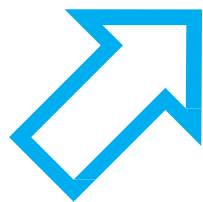


ET SI POUR UNE FOIS, NOUS PARLIONS SEREINEMENT RETRAITE ...



QUAND, COMBIEN, COMMENT ?

Votre accompagnement et la connaissance de vos enjeux personnels en terme de retraite.

La plateforme information/préparation individuelle à la retraite dédiée à CARREFOUR HM vous assure :

- **La mise à votre disposition d'un « référent/interlocuteur retraite » unique**
- **L'inventaire et le contrôle de vos droits individuels**
 - Reconstitution de carrière (répartition & capitalisation)
 - Collecte des droits acquis tous régimes confondus (répartition & capitalisation)
 - Alerte & accompagnement pour les démarches nécessaires à la validation des droits non comptabilisés par les institutions (périodes lacunaires)
 - Etude & gestion administrative, prise en charge des demandes, suivi & contrôle de validation :
 - ✓ des droits à anticipation pour carrière longue, pour handicap, de la pénibilité, des temps partiels, etc...
 - ✓ des rachats de trimestres le cas échéant,
 - ✓ des recours (hors contentieux)
- **L'évaluation de la date de liquidation de vos allocations de retraite Sécurité Sociale à « taux plein »**
- **La réalisation et l'édition de Bilans Individuels de Retraite (B.I.R)**
 - Réalisation d'un 1^{er} Bilan Individuel de Retraite : âge, date et montant des pensions à la date de liquidation de votre retraite Sécurité Sociale à « taux plein » dans le cadre de votre maintien d'activité chez CARREFOUR HM jusqu'à cette date
 - Réalisation à la demande d'autre(s) Bilan(s) Individuel(s) de Retraite selon d'autres scenarii envisagés (date(s) de départ à la retraite différente(s), rachat de trimestres, retraite progressive jusqu'à la liquidation de vos droits à la retraite Sécurité Sociale à « taux plein »,...)
- **Votre accompagnement individuel pour la compréhension du(des) Bilan(s) Individuel(s) de Retraite, des différents scenarii de départ, de leurs effets en terme de droits à la retraite, de la réglementation**
- **Le suivi – la sécurisation de votre parcours**
 - En cas de modification réglementaire promulguée pendant la période de suivi de votre Dossier Personnel de Retraite portant sur la date de retraite Sécurité Sociale à « taux plein », l'alerte et la délivrance le cas échéant d'un nouveau Bilan Individuel de Retraite actualisé
 - Cinq/six mois avant votre date de retraite Sécurité Sociale à « taux plein », votre alerte sur la date de liquidation de vos droits
 - La prise en charge administrative sous mandat du déclenchement de vos demandes de liquidation de vos droits
- **Une confidentialité garantie**
 - Seule la date d'obtention de la liquidation de votre retraite Sécurité Sociale à « taux plein » est transmise à la DRH de Carrefour HM
- **Et quelle que soit votre décision**
 - Conservation par OBJECTIF RETRAITE de vos données jusqu'à votre départ à la retraite
 - Accès à vos données et possibilité de recourir à tout moment aux services d'OBJECTIF RETRAITE jusqu'à votre départ à la retraite